

BARÈME D'HONORAIRES INSTANTIMMO
Transaction - Vente immobilière

Prix de vente	Barème d'honoraires TTC
De 0 à 50 000 €	5000 €
De 50 000 à 120 000 €	7 %
De 120 000 à 150 000 €	6.5%
De 150 000 à 200 000 €	6 %
De 200 000 à 250 000 €	5.5%
De 250 000 à 300 000 €	5 %
De 300 000 à 350 000 €	4.5%
De 350 000 à 500 000€	4 %
De 500 000 à 750 000€	3.5%
750 000 à 1 000 000 €	3,25 %
1 000 001 € et +	3 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du professionnel ayant reçu le mandat initial.

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.

L'agent commercial mandataire INSTANTiMMO n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou